

CONDUITE A TENIR EN CAS DE CONTACT AVEC UN RESEAU ELECTRIQUE AERIEN



Que faire ?

A réaliser par toute personne présente au moment des faits :

Interdire à toute personne l'accès à la zone où l'accident s'est produit et baliser la zone



EDF RÉ-AMORÇE AUTOMATIQUEMENT À 3 REPRISES

En cas de contact du réseau avec un engin, le conducteur doit :

Sans quitter la cabine, avertir les tiers, par signaux ou verbalement, qu'ils ne doivent pas approcher l'engin ou l'appareil

Uniquement si la sortie de la cabine est impérative (par exemple, départ de feu sur l'engin), regagner le sol en sautant, pour ne jamais être en contact en même temps avec le sol et l'engin et s'éloigner en sautant à pieds joints.

N'approcher de nouveau l'engin qu'après avoir reçu l'autorisation du concessionnaire, certifiant que l'ouvrage électrique a été définitivement mis hors tension.

Nota : Faire contrôler l'engin par le Service Matériel avant réutilisation ;

En cas d'électrisation d'une personne :

Demander une coupure rapide du réseau. Si ce n'est pas possible, libérer l'accidenté du contact avec les parties sous tension en prenant garde à ne toucher aux câbles ou à la victime qu'avec une perche électrique ou un outil suffisamment long et suffisamment isolant (bois/plastique). Et protéger la zone pour que personne d'autre ne puisse s'électriser.

Toute personne ayant ainsi reçu une décharge électrique doit se faire transporter à l'hôpital ou chez le médecin.



Qui prévenir ?



EN INTERNE

☎ Le chef de chantier : **A COMPLETER**

☎ Le responsable hiérarchique : Jean Jacques AUGAGNEUR (+262 692 91 18 01)

☎ Le chargé de prévention : C.LECLERE (+262 692 28 88 67) ; G.FAUDRIN (+262 692 91 91 20)

A L'EXTERIEUR

☎ L'exploitant du réseau : EDF REUNION **0800 333 974**



☎ Les Pompiers : **18**

COMMENT RENSEIGNER EDF SUR LA LIGNE ELECTRIQUE A COUPER :



EXEMPLE DE PLAQUE DE PYLÔNE EDF A LA REUNION EDF

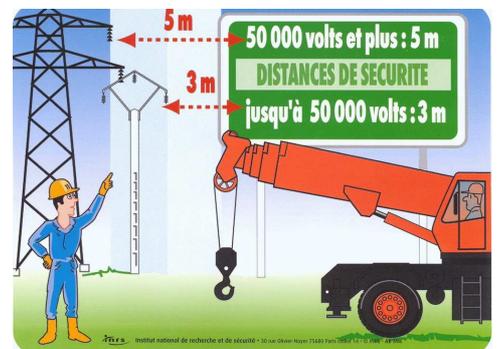


Astuce pour anticiper les situations d'urgence : Chefs de chantier, prenez une photo de la plaque du pylône et joignez à celle-ci les consignes d'urgence ci-dessus. Imprimez-les et distribuez-les aux engins dans la zone.

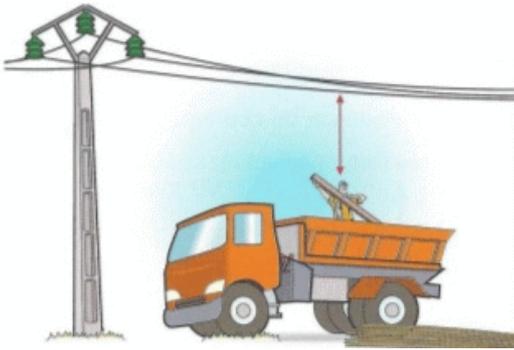
Si un jour un incident ou accident arrive, vous n'aurez pas de temps à perdre et ce sera trop tard pour le faire

Rappel sur les distances de sécurité par rapports aux lignes électriques (article R4534-108 du code du travail) :

- **3 mètres** pour les lignes dont la tension est inférieure à 50 000 volts (<50 kV),
- **5 mètres** pour celles dont la tension est égale ou supérieure à 50 000 volts (≥50 kV).

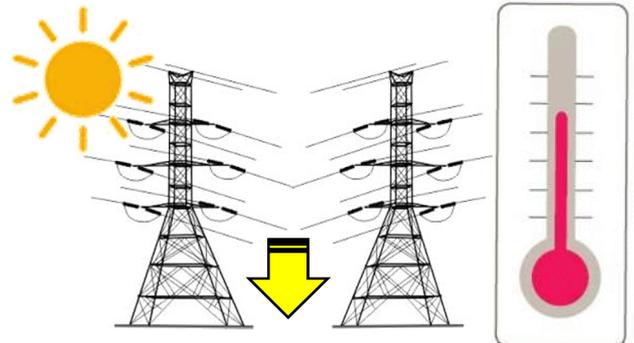


DES REGLES SIMPLES A RESPECTER :



Restez éloigné des lignes en prenant en compte la distance de sécurité réglementaire avec la pièce ou l'équipement de manutention dans le mouvement qui les rapprocherait au plus près des lignes

Les lignes s'affaissent et se détendent avec la chaleur. Vérifiez la distance des lignes électriques avec le sol lors des pics de chaleur pour adapter votre distance de sécurité.



Lors de travaux sous ou à proximité de la ligne électrique, un surveillant électrique formé et habilité minimum BOHO sera désigné et sera présent en permanence pour s'assurer visuellement du respect de la distance de sécurité lors des manœuvres réalisées par l'opérateur de l'engin.

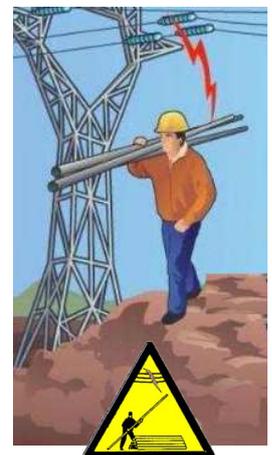
Chargement des camions
⊘ interdit sous les lignes



Ne pas lever les bennes sous les lignes et ne pas avancer benne levée.

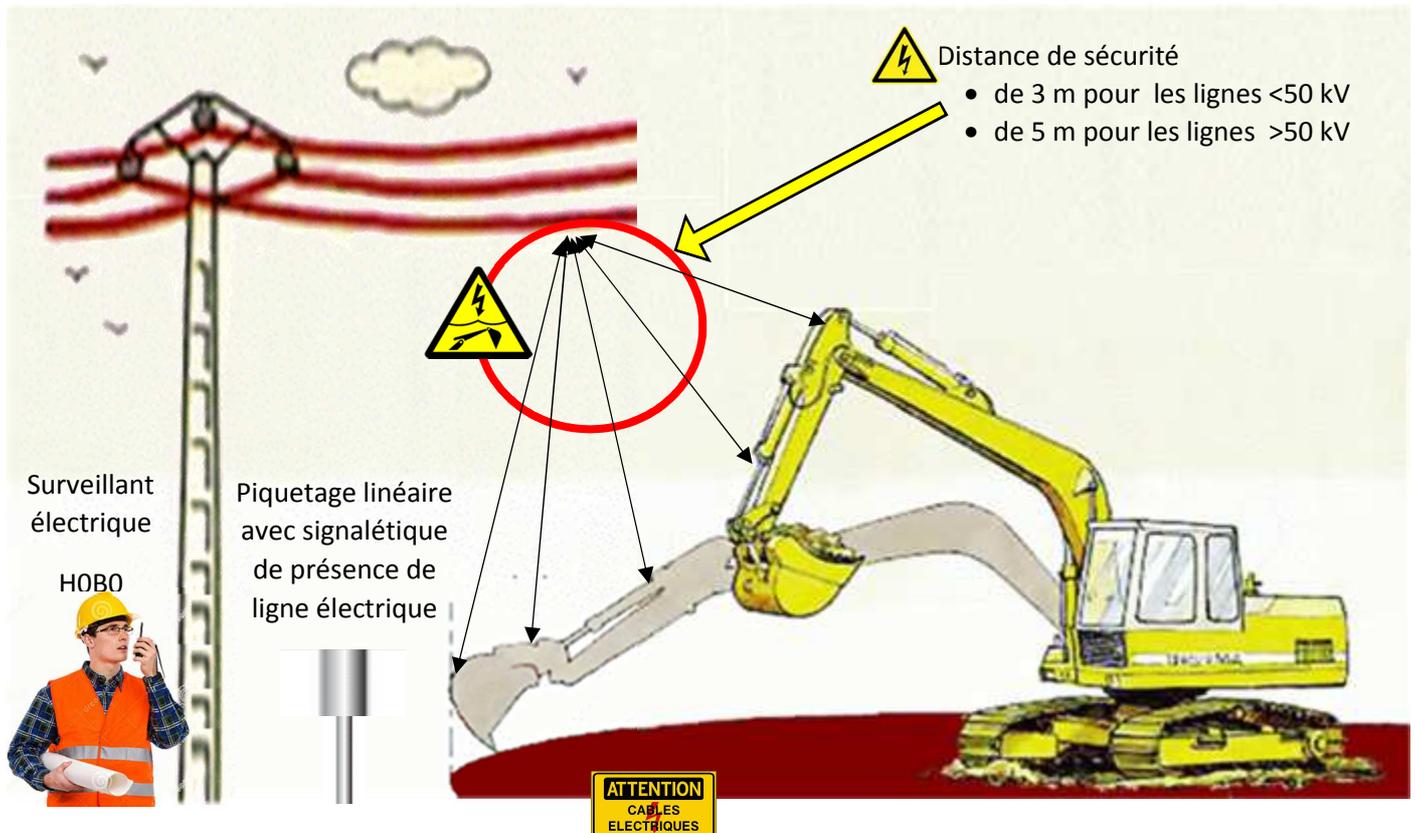


Gare aux piges, mètres, tubes, tuyaux, armatures, échafaudages, ... et autres outils et matériels linéaires ou de grande hauteur / longueur pouvant pénétrer par inattention dans la zone définie par la distance de sécurité.



NB : Si vous êtes équipé de pacemaker ou autre dispositif électronique médical, interdiction de travailler à proximité de la haute tension, avertissez votre chef de chantier.

Travail sous les lignes électriques à la pelle en limite de portée du godet, bras de pelle déployé à plat.



Piquetage linéaire le long de la ligne pour symboliser la zone au sol au-dessus de laquelle cheminent les câbles électriques.

Garder le bras de pelle baissé en circulant ou en s'orientant à proximité des lignes.



Installer des gabarits en entrée de zone de chantier soumise au risque électrique pour prévenir du risque et éviter l'entrée dans la zone d'engin hors gabarit.

Pas de précipitation, le rendement n'est pas la priorité face à un risque invisible et mortel.

Pour continuer le ¼ d'heure sécurité allez voir sur « Dailymotion » les vidéos suivantes : <http://www.dailymotion.com/video/x2krhwq> & <http://www.dailymotion.com/video/x2krh5o>

